

MISSION

PRÉVENTION POSSIBLE

Être à jour en vaccination, c'est possible!

Par Lyne Judd, M.D.

Le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) est l'outil de référence dans le domaine de la vaccination. Son contenu est mis à jour régulièrement et reflète l'état des connaissances scientifiques les plus récentes. Il représente la norme de pratique professionnelle pour tous les vaccinateurs et est reconnu par le Collège des médecins du Québec (CMQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), l'Ordre des infirmières et infirmières auxiliaires du Québec (OIIAQ) et l'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ).

LES NOUVEAUTÉS EN VACCINATION EN 2016

Les principaux changements aux programmes de vaccination québécois en 2016 concernent les vaccins contre les virus du papillome humain et contre le virus de la varicelle.

Vaccin contre la varicelle

- Depuis le 1^{er} avril 2016, une 2^e dose de vaccin est offerte aux enfants âgés de 4 à 6 ans (ceux nés depuis le 1^{er} avril 2009) lors de leur entrée à la maternelle. Cette 2^e dose sera offerte en même temps que le vaccin de rappel contre la diphtérie-coqueluche-tétanos-polio.
- Les objectifs sont de réduire le nombre de jeunes qui contractent la varicelle, le nombre d'éclotions ainsi que l'exposition au virus de la varicelle des personnes qui ne peuvent pas être vaccinées.

Pour plus d'information sur l'ajout d'une 2^e dose de vaccin contre la varicelle

Consultez le document questions et réponses :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001611/>

Vaccin contre les virus du papillome humain (VPH)

- Le Gardasil, un vaccin quadrivalent, est gratuit depuis le 1^{er} janvier 2016 pour les hommes âgés de 26 ans et moins ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH).
- Dès septembre 2016, ce vaccin sera aussi offert gratuitement en milieu scolaire aux garçons de 4^e année du primaire.
- En raison de la couverture vaccinale sous-optimale chez les filles, la vaccination des garçons permettra de réduire davantage la transmission des VPH ainsi que l'apparition de condylomes et de lésions précancéreuses (pénis, anus). Il est probable que le vaccin apportera une protection contre les cancers de la sphère oropharyngée qui sont en augmentation constante.



Québec 

LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS EN IMMUNISATION

Entre 2013 et 2015, les changements suivants ont été apportés au PIQ :

- **Nouveau programme** : vaccin combiné incluant une protection contre l'hépatite B pour les nourrissons, c'est-à-dire le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, l'hépatite B, la poliomyélite et l'Haemophilus influenzae, soit Infanrix hexa (juin 2013).
- **Changement dans l'ordre d'administration des vaccins** :
 - vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (Priorix) administré à 12 mois;
 - vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (ProQuad) à 18 mois (mai 2013).
- **Fin du rattrapage** : vaccin VPH (Gardasil quadrivalent) pour les filles de 3^e secondaire (juin 2013).
- **Ajout d'une dose de rappel** : vaccin conjugué contre le méningocoque de séro groupe C (Menjugate) pour les élèves de 3^e secondaire (septembre 2013).
- **Ajout d'une dose de rappel** : vaccin acellulaire contre la coqueluche (Boostrix) pour les personnes de 18 ans et plus (mai 2013).
- **Ajout d'une indication** : vaccin conjugué contre le pneumocoque (Prevnar 13) maintenant recommandé pour les adultes de 18 ans et plus ayant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunosuppression (mai 2013).
- **Ajout d'une indication** : vaccin contre le zona (Zostavax) recommandé et payant pour les personnes de 60 ans et plus (2014).
- **Ajout d'un vaccin contre les VPH** : vaccin Gardasil 9 (génotypes 6, 11,16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58) recommandé et payant pour les femmes âgées de 18 à 45 ans ainsi que pour les garçons et les hommes âgés de 9 à 26 ans (2015).

LE REGISTRE PROVINCIAL DE VACCINATION

Le Registre de vaccination du Québec, ou Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI, module immunisation), est un fichier informatisé provincial dans lequel seront inscrits éventuellement les vaccins reçus par une personne vaccinée au Québec.

Actuellement, les vaccinateurs en CLSC peuvent saisir et accéder à l'historique des vaccins reçus. Dès janvier 2017, des fonctions allégées devraient être mises en place pour que tous les vaccinateurs puissent saisir les vaccins administrés et consulter le profil vaccinal des usagers.

**Pour en savoir plus sur le
registre provincial**

Consultez l'adresse suivante :
[http://www.msss.gouv.qc.ca/
professionnels/registre-
vaccination/](http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/registre-vaccination/)

FORMATION DE BASE EN IMMUNISATION

Une formation de base en immunisation est disponible en ligne. Elle a été développée par l'Institut national de santé publique du Québec et l'Université Laval en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour vous inscrire, consultez le site Web de l'Université Laval : <https://extranet.fmed.ulaval.ca/FormationContinue/>

MANIFESTATIONS CLINIQUES INHABITUELLES SURVENANT APRÈS LA VACCINATION

L'objectif des programmes d'immunisation est de protéger la population contre les maladies évitables par la vaccination tout en réduisant les effets secondaires à leur niveau le plus bas. Il est donc important de démontrer de façon continue la fiabilité des vaccins et des programmes d'immunisation.

C'est pour cette raison que les manifestations cliniques inhabituelles survenues après la vaccination sont à déclaration obligatoire.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site Internet du MSSS à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/mci/declarer.php>

LE PIQ

Consultez le PIQ en ligne à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/documentation

Abonnez-vous à l'infolettre et recevez toutes les mises à jour du PIQ dès leur parution : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000105/>



Référence

Inspiré du [Bulletin Info MADQ](#) (volume 22, numéro 1, février 2016),
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Direction de santé publique, Service des maladies infectieuses

Une publication de la Direction régionale de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Responsable de la publication : D^{re} Éliisa Pucella
Révision et mise en page : Stéphanie Daigneault
ISSN 1918-0837 (Imprimé)
ISSN 1948-0845 (En ligne)